



Commune de Lasne

Réponses au Questionnaire –
Biodiversité soumis aux listes
électorales se présentant aux
élections d'octobre 2012

Listes électorales ayant répondu à notre questionnaire (par ordre chronologique) :

- Alternative Libérale Lasnoise
- Renouveau Lasnois

Listes électorales n'ayant pas accusé réception du questionnaire ou n'y ayant pas répondu :

- MR-IC
- Ecolo
- Progres S

Les réponses transmises par les listes électorales et publiées ci-dessous n'engagent que leurs auteurs et aucunement l'asbl Natagora.

Question 1

Natagora : Quelles sont vos priorités en matière de conservation de la nature pour la prochaine législature ?

○ Alternative Libérale Lasnoise :

« Exiger une nouvelle évaluation écologique - et sociologique - de l'entité lasnoise afin de mesurer les évolutions (positives ou négatives) sur le terrain. La dernière étude datant de 1979, il faudra y intégrer de nouvelles préoccupations apparues entretemps.

Par ex : les enjeux de préservation des paysages en danger.

- S'informer, pour chaque acte posé sur le terrain, des textes du schéma de structure notamment dans ses prescrits sur les aires sensibles et ce afin de limiter l'impact de l'urbanisation croissante de nos villages et le mitage inconsidéré des zones sensibles.

- Intensifier le maillage écologique au sein des zones déjà urbanisées.

- Maintenir au maximum dans l'espace public des caractéristiques rurales et champêtres d'origine. »

○ Renouveau Lasnois :

« Les priorités du « Renouveau Lasnois » en matière de conservation de la nature sont multiples. Il faut au minimum préserver l'environnement naturel de Lasne tel qu'il existe actuellement.

Le « Renouveau Lasnois » veut, entre autres, en priorité :

- une attention spéciale pour protéger légalement les sites riches en biodiversité tant en espèces végétales qu'animales

- combattre les espèces invasives et nocives pour le biotope belge

- mettre en œuvre un contrôle accru des dispositions légales qui existent déjà en matière d'environnement

- examiner la possibilité de dispositions complémentaires en fonction de l'évolution des connaissances. »

Question 2

Natagora : Etes-vous prêt à soutenir et à dynamiser le Plan Communal de Développement de la Nature

○ Alternative Libérale Lasnoise :

« Les projets nés du PCDN sont plus durables car partagés et élaborés en concertation avec la population. Celle-ci devient acteur de la préservation de son milieu au lieu de subir des injonctions mal comprises.

- Nous soutenons toutes les initiatives qui permettent à la population de réfléchir aux enjeux de développement de la nature et nous y participons déjà avec la présence d'un de nos candidats au sein du PCDN de Lasne.

- Dynamiser le PCDN implique une volonté affichée des Autorités communales d'accepter le débat et d'entendre les propositions des citoyens impliqués dans ce travail.

- Sur le terrain, les actions doivent être visibles afin de servir d'exemples concrets aux habitants souhaitant participer aux objectifs du Plan communal. »

○ Renouveau Lasnois :

« Le « Renouveau Lasnois » continuera à soutenir et à dynamiser le PCDN comme cela a toujours été le cas. Une attention spéciale sera donnée au groupe « Sentiers ». »

Question 3

Prônez-vous la mise en œuvre d'une gestion différenciée des bords de voiries et espaces verts communaux ?

○ Alternative Libérale Lasnoise :

« Différentes expériences ont déjà eu lieu sur le terrain à Lasne. Nous sommes favorables à la gestion différenciée des bords de voiries pour éviter les pesticides, pour respecter les engagements inscrits dans le plan Maya, pour favoriser la biodiversité des plantes indigènes. Des parterres, des bords de route, une place à Couture, un verger aussi à Couture ont fait l'objet de plantations ou de semis de plantes d'essences indigènes. Nous continuerons à soutenir ces initiatives. »

○ Renouveau Lasnois :

« Le « Renouveau Lasnois » soutient une gestion différenciée des bords de voiries et des espaces verts communaux.

Il veillera à une mise en œuvre efficace de cette gestion en s'inspirant des initiatives prises par les communes d'Ottignies-LLN et Court-St-Etienne.

Les espaces verts communaux méritent une attention toute particulière car la Commune doit y montrer l'exemple. Des panneaux didactiques, à ces endroits, devraient sensibiliser la population à cette problématique.

Les bords de voirie pour leur part méritent une attention spéciale qui assure à la fois la sécurité du trafic et le maintien de la biodiversité et d'un beau cadre de verdure. L'usage des pesticides doit y être interdit sauf dans des cas indispensables mais, alors, avec un maximum de précautions.

Les rives des cours d'eau méritent aussi une attention particulière.

Il en est de même du ramassage des déchets jetés sur les accotements (papiers, canettes, plastics, ..) . Des mesures de sensibilisation et de contrôle doivent être prises face à ces faits aussi polluants. »

Question 4

Comment envisagez-vous la résolution des problèmes de coulée de boue dans le hameau de La Marache?

○ Alternative Libérale Lasnoise :

« Une étude globale a été initiée et différents projets de bassins d'orages sont en cours. Nous devrions ajouter à cela des pratiques agricoles plus adaptées à ces risques de plus en plus fréquents, une remise en état des sols qui passerait par une étude de nouvelles pratiques agricoles à mettre en œuvre pour y arriver. En matière d'urbanisme, être attentif à ne pas construire dans les zones inondables, réserver des zones tampons qui doivent servir en cas d'orages importants, à freiner l'écoulement des eaux et à favoriser la pénétration des eaux de surface pour réalimenter les nappes phréatiques, etc. ... »

○ Renouveau Lasnois :

« Il faut réaliser le plus rapidement possible les aménagements prévus par l'étude sur la vallée du Smohain dont le principe a été approuvé par le conseil Communal du 25 janvier 2010, il y a plus de deux ans.

Il en est de même pour la vallée du Coulant d'Eau dont des aménagements sont également prévus par l'étude dont le principe a aussi déjà été approuvé par le CC du 26 avril 2010.

Le « Renouveau Lasnois » veillera à une mise en œuvre rapide de tous ces travaux qui s'imposent. »

Question 5

La commune de Lasne comporte plusieurs sites de grand intérêt biologique ne bénéficiant d'aucun statut légal de protection, comme la sablière du Champ de la Boule à Hannotelet par exemple.

Ne pensez-vous pas qu'il faudrait pérenniser la protection de ces zones et, dans l'affirmative, comment comptez-vous faire ?

○ Alternative Libérale Lasnoise :

« L'évaluation écologique citée plus haut devrait permettre d'identifier ces lieux sensibles et de planifier pour chacun d'eux des mesures de protection si nécessaire, en fonction de la richesse biologique.

Le champ de la Boule (Hannotelet) a été sauvé par les riverains qui se sont battus notamment avec nous pour empêcher l'installation d'un des plus grands parcs à conteneurs de la région. Nous préconisons d'en faire un lieu protégé accessible aux mouvements de jeunesse et aux écoles pour y pratiquer des activités de découverte de la nature. »

○ Renouveau Lasnois :

« La sablière du Champ de la Boule située au lieu-dit Hannotelet doit être reconnue comme réserve naturelle.

La commune doit confier la gestion de cette réserve à une association dont la compétence en la matière est reconnue.

Le « Renouveau Lasnois » veillera à ce que la Commune réalise les premiers travaux urgents pour aider au démarrage de la gestion de cette réserve en concertation avec l'association retenue.

Il faudra aussi améliorer la mise en valeur de la Zone Humide d'Intérêt Biologique (ZHIB) de Renipont.

Le « Renouveau Lasnois » est conscient de l'existence de plusieurs sites de grand intérêt biologique. Il veillera à leur nécessaire protection, conformément à la réponse donnée à la question numéro 1. »